

Réf: Dossier 469218

Avis de constitution

SOCIETE « LUMIERE IVOIR PLUS SARL »

Siège ABIDJAN- COCODY ANGRE DJOROBITE 2 NON
LOIN DE L'ECOLE ETOILE DU MATIN- LT 329, ILOT 36, Lot
329, Ilot 36

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 27/11/2025, et enregistrés au CEPICI le 27/11/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LUMIERE IVOIR PLUS SARL »

Objet : VENTE DE SABLE ET GRAVIER-
VENTE DE TOUS MATERIELS DE CONSTRUCTION-
BTP

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN- COCODY ANGRE DJOROBITE 2 NON
LOIN DE L'ECOLE ETOILE DU MATIN- LT 329, ILOT 36, Lot
329, Ilot 36

Dirigeant(s) M HOUEVOESSA NOUHOUMON (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-13774 du 24/12/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°80375/GTCA/RC/2025 du 24/12/2025

